

PRÉSERVER, FAIRE DÉCOUVRIR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Porteur du projet : Service Espaces Paysages

Services associés : Service Biodiversité végétale, Service Eco-Action

Partenaires extérieurs : associations naturalistes, communes, Parc Régional, Réseau Natura 2000, ATASEA, CDT

La variété géographique du département du Tarn a favorisé un large éventail de milieux naturels, fruits d'une riche combinaison de caractères géologiques, géomorphologiques, bioclimatiques et où le développement des activités humaines maîtrisées ou traditionnelles ont permis le maintien de ces « lieux de nature ».

La politique des ENS du département a pour objectifs de préserver des espaces remarquables, d'expérimenter des modes de gestion adaptés et de permettre l'accès à ces sites à des fins de découverte et d'actions pédagogiques (aménagement raisonnés adaptés à la découverte -grand public, scolaires- ou au suivi scientifique).

La politique des ENS repose sur une approche partenariale, notamment à l'échelle communale et en relation avec les acteurs et gestionnaires de l'espace, ainsi que les autres procédures (Natura 2000, Parc Régional). Elle doit trouver sa légitimité et son efficacité dans le respect de plusieurs principes fondamentaux comme :

- l'adaptation aux contextes locaux, en parfaite coordination avec propriétaires et gestionnaires du terrain,
- des actions conventionnées (avec les collectivités ou les propriétaires privés),
- des partenariats avec divers organismes gestionnaires de l'espace (agriculture et forêt notamment),

En mettant en scène ses atouts naturels et paysagers, le réseau des ENS doit concourir à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du Tarn. Dans le cadre d'une politique coordonnée, la randonnée doit offrir un vecteur privilégié d'accès à ces espaces.

Action en cours

Cadre de référence :

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux
- ▶ Épanouissement des tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie

Le projet :

- Amélioration de la connaissance des milieux naturels tarnais (inventaires, suivis d'espèces patrimoniales...) et des modes de gestion avec les partenaires naturalistes du département.
- Extension de l'action à des sites caractéristiques permettant d'étendre l'éventail de milieux naturels concernés.
- Utilisation du droit de préemption pour des sites prioritaires.
- Renforcement des relations avec les communes (aides à l'achat, conventions, information et appui technique) avec le concours des naturalistes tarnais.
- Développer un niveau de cohérence et de complémentarité avec les opérations relatives à la Directive Habitat de la Communauté Européenne (Natura 2000) et actions conduites par le PNR du Haut Languedoc.
- Elaborer un fond documentaire au sein du Conseil général.
- Valorisation des sites ENS à partir de supports de communication (site internet, édition d'un document sur les milieux naturels tarnais)
- Inscription du réseau de sites ENS dans un programme pédagogique à l'attention des enseignants.
- Diffusion de l'information relative aux ENS auprès des collectivités locales et des différents partenaires du département (tourisme).
- Création d'une exposition (Milieux naturels tarnais).

Suivi et indicateurs :

Superficies concernées et conventionnées

Superficies achetées

Nombre d'inventaires réalisés

Communes concernées (+ répartition géographique)

Supports pédagogiques réalisés (thèmes)

Environnement

- ▶ Préserver des sites sélectionnés
- ▶ Offrir des supports de découverte et d'éducation à l'environnement
- ▶ Expérimenter des modes de gestion
 - ▶ Assurer un suivi
- ▶ Formuler des avis sur des projets d'aménagement (carrières, sites éoliens, routes...)
- ▶ Réaliser des supports d'information et de sensibilisation

Social

- ▶ Préserver et valoriser un cadre de vie
- ▶ Eduquer à l'environnement
- ▶ Faire appel à des actions d'insertion

Economie

- ▶ Participer à la valorisation d'un patrimoine local
- ▶ Développer l'Eco-tourisme
- ▶ Promouvoir le développement durable par l'expérimentation

Gouvernance

- ▶ Transversalité interservices (espaces/paysages ; eco action, biodiversité, développement, tourisme sports...) et partenaires (communes, diren, , parc régional, atasea, tourisme, CPIE...)
- ▶ Mener une action en partenariat étroit avec les associations de naturalistes
- ▶ Assurer le lien avec les activités de pleine nature